

DOSSIER | p.9-11

La culture intercommunale



La Communauté de Communes
de la Région d'Yvetot

CCRY Infos

Le magazine de la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot



Les travaux | p.5



Le PLUI | p.8



Les ordures ménagères | p.12-13

sommaire

Actualités du territoire
p.3

Développement économique
p.4

Travaux
p.5

En bref...
p.6-7

Urbanisme
p.8

Dossier : LA CULTURE
p.9-11



Gestion des ordures ménagères
p.12-13

Agenda des communes
p.14-15

Retour sur...
p.16



édito

Sauf évolution très forte des intentions actuelles des représentants de l'Etat et de certains responsables politiques, le 1er janvier 2017, le territoire de notre Intercommunalité s'élargira en accueillant huit des dix communes du Plateau Vert à savoir : Betteville, Carville la Foltièrre, Croixmare, Ecalles Alix, Fréville, La Folletière, Mont de l'If, Mesnil Panneville et la commune de Rocquefort issue de la Communauté de Communes de Fauville-en-Caux.

Le rattachement de ces communes à la CCRY est naturel et cohérent et je tiens à remercier leurs élus d'avoir fait ce choix.

Pour que cette intégration se fasse dans les meilleures conditions, différentes études sont d'ores et déjà engagées par nos services pour répondre aux nombreuses interrogations qu'elle génère notamment sur l'aspect financier.

Ce rattachement constitue une première étape indispensable dans l'élargissement de notre territoire intercommunal. Celui-ci devra un jour correspondre au bassin de vie d'Yvetot et permettre enfin la création d'une véritable agglomération cauchoise que mérite notre cher Pays de Caux pour son développement économique, son rayonnement culturel, la préservation de sa ruralité, la beauté de ses paysages et la qualité de vie de ses habitants.

En cette période de vœux, je souhaite que dès 2016, des élus de toutes sensibilités politiques travaillent ensemble pour faire aboutir un jour un projet de territoire à la hauteur des enjeux de notre époque, associant toutes les forces vives de nos communes et de nos intercommunalités.

A vous tous chers habitants de la CCRY, je vous présente au nom de l'ensemble des conseillers communautaires et en mon nom personnel tous mes vœux de réussite et de bonheur pour cette nouvelle année.

Gérard CHARASSIER - Président de la CCRY

Communauté de Communes de la Région d'Yvetot
4 rue de la Brême - 76190 Yvetot
Email : accueil@ccry.fr
Tél. 02 35 56 14 14
Site : www.ccry.fr



Le CCRY infos est imprimé sur du papier recyclé 100% recyclable.

Directeur de publication : Gérard CHARASSIER (Président) | Rédacteur en chef : Joël LEFEBVRE
Coordination/Rédaction : Edwige CHAPELLE | Crédits photos : service communication CCRY et communes de la CCRY | Maquette/intégration : Cauxmunication.com 06 22 34 15 10 | Impression : imprimerie ETC
INN 76190 Sainte-Marie-des-Champs | Dépôt légal à la parution | N°ISSN 1761-9742 | Tirage : 12 000 exemplaires | Distribué par ISA (Inter Service Association) 19b rue des Chouquettes 76190 Yvetot



REFLEXION SUR LE PERIMETRE DE NOTRE INTERCOMMUNALITE

La loi NOTRe modifie de manière non négligeable le visage de l'intercommunalité. Entre autres dispositions, cette loi modifie le seuil minimal que doit atteindre une Communauté de Communes. Notre Communauté de Communes qui compte aujourd'hui plus de 22 000 habitants n'est pas directement concernée par cette réforme. Cependant, plusieurs intercommunalités limitrophes n'atteignant pas le seuil des 15 000 habitants, sont vouées à disparaître (c'est le cas pour la Communauté de Communes Plateau Vert).

Le Préfet et la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, en relation avec les communes et les intercommunalités, sont chargés de déterminer le nouveau périmètre de chaque intercommunalité en Seine-Maritime.

La Communauté de Communes de la Région d'Yvetot a déjà délibéré à deux reprises pour valider les propositions qui lui ont été faites mais aussi pour aller plus loin en demandant l'intégration d'autres communes.

Ainsi, les communes de Betteville, Carville-la-Folletière, Croix-Mare, Ecalles-Alix, Fréville, La Folletière, Mont de l'If, Mesnil-Panneville (Communauté de Communes du Plateau Vert) et la commune de Roquefort (Communauté de Communes de Cœur de Caux) devraient rejoindre la CCRY au 1^{er} janvier 2017.

Les nouveaux périmètres seront arrêtés en juin 2016 et soumis ensuite à l'avis des communes et intercommunalités pour une mise en application au 1^{er} janvier 2017.

Le Conseil de la Communauté a également demandé l'intégration de la commune de Cliponville (Cœur de Caux) et plus généralement, l'intégration de toute commune souhaitant rejoindre la CCRY.

Les objectifs de la CCRY sont multiples :

◇ faire le lien entre le bassin de vie et le périmètre actuel de la CCRY.

La Communauté de Communes, et plus particulièrement son centre urbain, représentent un pôle d'attractivité pour de nombreux habitants du plateau de Caux,

◇ offrir des services de qualité à l'ensemble des habitants en mutualisant les ressources,

◇ renforcer l'identité et le positionnement de notre territoire.



développement économique

Du nouveau sur la Zone d'Activités Caux Multipôles d'Auzebosc

La zone d'activités Caux Multipôles d'Auzebosc, située au cœur du département et au centre d'une infrastructure ferroviaire et autoroutière bénéficie d'une attractivité certaine. Plusieurs organismes et sociétés se sont déjà implantés sur cette zone.

C'est le cas, en 2015, de l'association Santé BTP mais aussi de la Société Abelec qui a construit ses locaux pour y exercer son activité d'électricité.

Deux autres activités sont en cours d'implantation sur la zone. Les permis de construire de la société Boulingue, entreprise de plomberie et du Groupe Roc Eclerc, pompes funèbres sont actuellement en cours d'instruction, pour des débuts de réalisations au premier trimestre 2016.

La société NSI a souhaité acquérir une parcelle sur cette zone afin de mener à bien son activité de commercialisation de produits d'entretien et de produits destinés à la maintenance industrielle (dégrippants, nettoyeurs, désinfectants, solvants ...). Cette installation permettra à cette société de créer de nouveaux emplois.



Si vous recherchez une implantation sur le territoire de la CCRY, n'hésitez pas à contacter nos services au 02 35 56 14 14.



La déchetterie intercommunale fait peau neuve



Les travaux d'aménagement de la déchetterie ont débuté le 2 novembre dernier.

Ces travaux avaient pour objectif principal la mise en conformité du site imposée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Cette mise aux normes inclut :

- La création d'un bâtiment regroupant les locaux techniques, d'exploitation et stockage de déchets dangereux
- La mise aux normes relative à la protection incendie du site et la création d'un système de gestion des eaux pluviales
- La sécurisation des quais
- Le réaménagement de la zone de dépôt des déchets verts

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 510 000€ TTC.

Depuis le 7 décembre dernier, la déchetterie est de nouveau ouverte aux usagers aux horaires habituels mais en fonctionnement limité. Le public a accès à tous les déchets sauf à la zone de déchets verts qui reste inaccessible jusqu'en mars 2016.

En attendant, plusieurs plateformes d'apport volontaire de déchets verts sont accessibles pour les particuliers. Ces plateformes sont situées sur les communes :

- » d'Allouville-Bellefosse
- » Auzebosc
- » Sainte-Marie-des-Champs
- » Hautot-le-Vatous
- » Hautot-Saint Sulpice



Déchetterie

Route départementale 37 - 76190 Touffreville-la-Corbeline
Tél. 02 35 56 14 14

Ouverture du 1^{er} avril au 30 septembre :

- lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Ouverture du 1^{er} octobre au 31 mars :

- lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

La déchetterie est fermée les mardi, dimanche et jours fériés.

DES DÉPARTS ET des nouveaux agents à la Communauté de Communes...

La CCRY a entamé en 2015 une réorganisation de ses services afin de pouvoir répondre au mieux aux défis qui l'attendent. En 2015, deux agents ont quitté la collectivité ; Madame Braham KHITAS, assistante RH et finances qui a rejoint la Communauté de Communes Caux Estuaire en juillet et Monsieur Laurent GENY, ambassadeur du tri qui a intégré la Communauté de Communes de la Côte d'Albatre en octobre dernier. Ils ont tous deux été remplacés par le biais de mobilité interne.

Monsieur Jean-Luc MERIENNE, Directeur Général des Services de la CCRY depuis 2010 a fait valoir ses droits à la retraite et a progressivement arrêté ses fonctions en juin 2015.

Depuis, deux nouveaux collaborateurs et une nouvelle Directrice Générale des Services ont intégré l'équipe de la CCRY.



Jannick LEFEVRE

Arrivée en août dernier, en qualité de Directrice Générale des Services. **Jannick LEFEVRE** assure sous l'autorité du Président, la direction, l'organisation et le fonctionnement de l'ensemble des services et des établissements de la Communauté de Communes.

« J'exerçais en tant que Directrice Générale Adjointe à la Communauté de Communes de Caux Estuaire depuis 2006. J'ai choisi d'intégrer la CCRY car c'est une collectivité dynamique et souhaitant élaborer une stratégie d'aménagement du territoire ambitieuse »

Edwige CHAPELLE a rejoint l'équipe de la Communauté de Communes en octobre dernier en qualité d'assistante de Direction et de Responsable de la Communication. Elle assiste donc le Président et la DGS, assure la gestion des assemblés communautaires ainsi que la coordination de la Communication de la CCRY.



Jean-François DESCAMPS a été recruté en tant que technicien territorial en charge du Patrimoine et des bâtiments de la CCRY. Il assure donc un suivi technique de l'entretien des bâtiments de la CCRY, ainsi que des différents travaux liés aux chemins de randonnées, zones d'activités...

Votre avis nous intéresse !

Votre CCRY infos évolue, n'hésitez pas à faire connaître vos attentes sur les sujets qui pourront être abordés dans notre magazine.

Communiquez nous vos idées par téléphone au 02 35 56 14 14 ou par mail à l'adresse suivante : accueil@ccry.fr



Des animations au Centre Intercommunal E'caux Bulles

Le centre aquatique (géré par la société Vert Marine en délégation de Service Public) vous propose de nombreuses animations pour le premier semestre 2016. Il y en a pour tous les goûts !

JANVIER - Animations Galettes des rois / Aquaptit'dej.

Des moments gourmands et conviviaux à venir partager avec notre équipe pendant le mois de janvier.

FÉVRIER - Animation Vacances, jeux, concours

À destination des enfants, parcours flottant, défi, lots à gagner.

MARS - Soirée Zen

Incontournable pour passer une soirée de détente.

AVRIL - Animations Pâques, chasses aux oeufs

À destination des enfants, une grande chasse aux oeufs en extérieur sur le terrain d'E'cauxBulles.

N'hésitez pas à contacter le Centre Aquatique pour connaître les dates précises des animations qui ne sont pas encore arrêtées à ce jour.

MAI - Soirée Fluo

Pour les enfants et les adolescents, soirée à thème avec ambiance fluo, bassins colorés, jeux, animations.

JUIN - Semaine du Sauvetage/Fête de l'école de natation



Renseignements

E'cauxBulles - 1 Avenue Micheline Ostermeyer - 76190 YVETOT - Tél. 02 32 70 64 39 - Mail : ecaubulles@vert-marine.com

De la balade à la randonnée, découvrez ou re-découvrez notre territoire !

Dans la dynamique des actions menées en faveur du développement touristique, la Communauté de communes, en partenariat avec le Département, le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine et l'Office National des Forêts a défini plusieurs itinéraires de randonnée et de découverte de notre territoire. Aussi, les trois premiers chemins ont été validés par le Département sur les communes de Touffreville-la-Corbeline, Auzebosc et Allouville Bellefosse.

Des travaux d'aménagement débuteront en début d'année 2016. Un balisage sera également réalisé, suivant les prescriptions des circuits de randonnées départementaux.

Ces travaux seront suivis de la conception de topoguide conforme à la charte graphique départementale.

Nous ne manquerons de vous tenir informé de l'avancement de ce dossier dans les prochaines publications intercommunales



Touffreville



Auzebosc



urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

L'année 2015 aura été marquée par le transfert de la compétence « Urbanisme et élaboration de documents de programmation » : le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

La CCRY est devenue l'autorité compétente depuis le 26 octobre 2015 suite à un arrêté préfectoral.

Lors du Conseil Communautaire du 17 décembre dernier plusieurs décisions ont été prises pour fixer les objectifs poursuivis par le PLUI, les modalités de collaboration entre les communes et la CCRY ainsi que la concertation avec la population.

De plus, la CCRY en accord avec les maires des communes concernés, continuera la réalisation des PLU communaux.

Cela permettra de finaliser des études engagées depuis plusieurs années.

Ces PLU seront opposables dès leur approbation, soit d'ici la fin de l'année 2016, et seront plus cohérents avec la réglementation actuelle, la prise en compte de nouveaux matériaux et des évolutions architecturales (aspects visibles d'une construction).

Le PLUI va pouvoir bénéficier de ces études communales, comme les études sur l'environnement, les mises à jour des plans de cavités souterraines...

Les études de lancement du PLUI vont démarrer l'année prochaine après le recrutement d'un bureau d'études. Vous serez tenus informés de toutes ces évolutions par la CCRY.

Journée d'information et d'échanges autour du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le 14 novembre dernier, l'ensemble des élus municipaux du territoire de la CCRY était convié à une grande journée d'information et d'échanges autour du PLUI.

Plus de 80 élus ont répondu à l'invitation ! Au programme, interventions de plusieurs spécialistes de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire durant la matinée, puis ateliers de réflexion et concertation autour de thématiques comme le Déplacement, le Développement Economique, l'Accueil de l'Habitant et la Ruralité, l'après-midi.



QU'EST QU'UN PLU / PLUI ?

Le Plan Local d'Urbanisme est un document d'urbanisme qui instaure les principales règles applicables à l'utilisation du sol sur une commune. territoire déterminé. Il a remplacé le Plan d'Occupation des Sols. L'objectif d'un PLU est de permettre la réalisation de nouvelles constructions, de transports et de services publics.

Aujourd'hui, la réalité de l'organisation des territoires fait de l'intercommunalité l'échelle la plus pertinente pour coordonner les politiques d'urbanisme qui s'intègrent dans le paysage et respectent les nouvelles.

Le PLU deviendra intercommunal et couvrira l'ensemble du territoire. Son élaboration est estimée à 5 ans.

Une journée riche en réflexion et en échanges qui seront la base de travail pour fixer les objectifs et les orientations du PLUI.



Médiathèque Guy de Maupassant

A la Médiathèque : empruntez un document où vous voulez, quand vous voulez !

En 2016, la Médiathèque étend ses services et vous propose de bénéficier dorénavant d'une offre encore plus riche !

Qu'est-ce que la Médiathèque numérique ?

Parallèlement à l'offre classique de livres, magazines, CD, DVD, la Médiathèque vous propose une offre documentaire variée et enrichie sous format numérique. Le service est disponible 24h/24, 7j/7 et accessible quel que soit l'endroit où vous vous trouvez. La Médiathèque numérique vous proposait depuis l'année dernière des vidéos et des magazines à la demande ainsi que le prêt de liseuses.



En 2016, vous pourrez bénéficier de livres numériques ainsi que de la musique en streaming.

Une facilité d'utilisation...

Cela nécessite d'être guidé dans une première démarche d'utilisation.

Vous serez conduit pas à pas grâce à des explications claires depuis notre site Internet.

Vous pourrez également recevoir de l'aide directement auprès des bibliothécaires ainsi que par téléphone durant les jours ouvrables de l'établissement.

N'oubliez-pas que des séances d'initiation aux outils numériques sont disponibles tout au long de l'année.

Quand pourrez-vous emprunter des livres et de la musique en numérique ?

Dans le courant du 1^{er} trimestre 2016 nous vous tiendrons informés dès l'ouverture des services.

Comment en bénéficier ?

Comme pour l'emprunt de documents sur des supports physiques, vous devez être inscrit à la médiathèque.

INFOS PRATIQUES

La médiathèque est en accès libre et gratuit pour tous. Pour emprunter des documents, vous devez souscrire un abonnement dont les tarifs sont révisés chaque année. Il court sur un an de date à date.

Pour l'année 2016, les tarifs sont les suivants :

- Habitants de la CCRY et de Plateau-Vert
 - . Adultes : **14,50 €**
 - . Enfants, scolaires, étudiants, personnes touchant les minima sociaux : **Gratuit**
- Extérieurs
 - . Adultes : **112,50 €**
 - . Enfants - 14 ans : **68 €**

Médiathèque Guy de Maupassant

9 rue Pierre de Coubertin
76190 Yvetot | Tél. 02 35 95 01 13

Fermée le dimanche

Horaires :

- lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h
- mardi et vendredi de 15h à 19h
- samedi de 10h à 18h

Espace jeunesse :

- lundi et jeudi de 16h30 à 18h
- mardi et vendredi de 16h30 à 19h
- mercredi et samedi de 10h à 18h

JANVIER

Samedi 23 | Club lecture de 13h45 à 15h45

Samedi 23 | Les musicales à partir de 15h30 avec le groupe X.O. (Folk électrique)

FÉVRIER

Mercredi 3 | La ronde des histoires (à partir de 4 ans) de 15h à 16h

Vendredi 12 | La soirée des p'tits pyjamas de 19h à 20h

Samedi 20 | Club lecture de 13h45 à 15h45

Samedi 20 | Les musicales à partir de 15h30 : Le groupe « Les Baladins » (chanson française)

Mardi 23 | «Autour de Lucrece Borgia» rencontre avec David Bobée, metteur en scène à 19h

Mercredi 24 | Atelier «Jeux tactiles, tu tactiles» : cet atelier permet

de développer le sens du toucher des enfants de 10h15 à 11h45, de 14h à 15h30 et de 16h à 17h30 en famille (enfants à partir de 3 ans) sur inscription

MARS

Mercredi 2 | La ronde des histoires (à partir de 4 ans) de 15h à 16h

Vendredi 11 | La soirée des p'tits pyjamas de 19h à 20h

Mercredi 16 | Printemps des poètes / spectacle déambulatoire de 14h à 16h

Vendredi 18 | Rencontre sur le « Don d'organe : un geste pour la vie » de 19h à 20h

Samedi 19 | Club lecture de 13h45 à 15h45

AVRIL

Mardi 5 | «1616-2016 : actualité de Shakespeare (conférence de P. Drouet)

Mercredi 6 | La ronde des histoires (à partir de 4 ans) de 15h à 16h

Samedi 30 | Club lecture de 13h45 à 15h45

MAI

Mercredi 4 | La ronde des histoires (à partir de 4 ans) de 15h à 16h

Samedi 28 | Club lecture de 13h45 à 15h45

L'ASSEMBLÉE

Les goûters en histoires de 16h45 à 17h15 les mardis 2 février, 29 mars et 28 juin.

Répétitions publiques de Mathias Charton de 16h à 16h30 les 1^{er} avril et 17 juin.

La signature de la convention CHAM

La CCRY a signé une convention avec le Collège Albert Camus, le Lycée Raymond Queneau et la Maîtrise de Seine-Maritime, pour l'enseignement en Classes à Horaires Aménagés de Musique (CHAM) pour l'année scolaire 2015-2016.

Cette convention est l'aboutissement d'un travail initié par Didier Terrier, Vice-Président en charge de la Culture, dans le cadre du projet d'établissement du Conservatoire et dans le but de donner à tous l'accès à la culture. Cette convention fixe les modalités de mise en place du partenariat destiné à faciliter l'accès des élèves à la CHAM.

L'enseignement musical proposé est constitué de 2 volets qui doivent être mis en relation : une éducation musicale générale et technique et une formation vocale et instrumentale.

Les élèves des deux établissements bénéficient donc de la mise à disposition de professeurs du Conservatoire (2 fois 2h / semaine) pour un an, à titre expérimental.

Pour compléter le partenariat, la CCRY verse également une subvention de 13 000€ à la Maîtrise de Seine-Maritime afin de garantir la mise en œuvre de cet enseignement.

Cette subvention ne constitue pas une dépense culturelle supplémentaire de la CCRY car elle est intégralement compensée par une économie réalisée sur le budget de fonctionnement du Conservatoire.

L'objectif de ces classes est d'ouvrir à tous les élèves la pratique artistique. A noter que sur les deux cents collégiens et lycéens qui composent la Maîtrise, très peu d'entre eux fréquentaient le Conservatoire.

Un premier bilan de cette action sera réalisé dès la fin de l'année scolaire.



Francis Aucomte (Proviseur Lycée R. Queneau)

Michaële Didou (Principale Collège A. Camus)

Gérard Charassier (Président de la CCRY)

Jean-Pierre Yon et **Mathias Charton** (Président et Directeur de la Maîtrise de Seine-Maritime)

Didier Terrier (Vice-Président de la CCRY en charge de la Culture)

Le Conservatoire intercommunal

dossier

Le projet d'établissement

Conservatoire classé par l'Etat, le conservatoire de musique de la CCRY a pour obligation d'élaborer un projet d'établissement. Véritable document politique, il décline des actions pédagogiques et artistiques ainsi que des actions menées en faveur du développement des pratiques musicales sur le territoire.

Une réunion publique a été organisée au conservatoire le jeudi 12 octobre dernier afin de présenter le projet d'établissement et pour recueillir les attentes et les remarques de la population.



Réunion publique du 12 octobre 2015

Depuis, les élus et le personnel du conservatoire se réunissent régulièrement afin d'élaborer ce projet d'établissement dont la thématique est : « Les nouveaux publics ».

Six commissions ont été créées pour porter une réflexion et proposer des actions à mettre en place :

- Commission « Ecoles élémentaires »
- Commission « Collège »
- Commission « Lycée »
- Commission « Partenariats et pratiques amateurs »
- Commission « Musique et handicap »
- Commission « Communication »

Une fois élaboré, ce projet d'établissement sera acté par le Conseil Communautaire puis mis en place de septembre 2016 à juin 2020.



Conservatoire : manifestations de janvier à juin 2016

JANVIER

- Samedi 30 à 20h30 - Yvetot (Vikings)
Concert des professeurs

FEVRIER

- Samedi 27 à 20h30 - Conservatoire
« **Saison musicale** » - Daniel Isoir -
« **Le piano forte** »

MARS

- Samedi 12 à 20h30 - Le Trait
Harmonies du Trait et d'Yvetot

- Dimanche 13 à 16h - Yvetot (église)
Harmonies du Trait et d'Yvetot

AVRIL

- Samedi 30 à 20h30 - Yvetot (Vikings)
« **Saison musicale** » - Orchestre du
Grand Turc - « **Le concert hilarant** »

MAI

- Samedi 28 à 20h30 - Yvetot (Vikings)
Concert de fin d'année
- Dimanche 29 à 16h - Yvetot (Vikings)
Concert de fin d'année



La classe d'éveil musical...

Le conservatoire de musique dispense des cours d'éveil musical pour les enfants :

- » Eveil 1 pour les 5 ans (GS)
- » Eveil 2 pour les 6 ans (CP)

Ce cours, d'une heure hebdomadaire, permet aux enfants de découvrir le monde musical au travers de l'expérimentation des sons, des objets et des instruments de musique.

Les objectifs de cette classe d'éveil sont la sensibilisation et le développement de l'écoute, du chant, du jeu instrumental individuel et collectif, de l'expression corporelle et de l'invention.

Les activités proposées sont ludiques et contribuent à l'épanouissement de l'enfant, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat du conservatoire.

Conservatoire de Musique

13 rue Pierre de Coubertin
76190 Yvetot

Tél. 02 35 95 82 72

Email : conservatoire@ccry.fr

Secrétariat ouvert au public en
période scolaire :

- » Les lundi, mardi et vendredi de
14h à 17h45
- » Le mercredi de 9h à 11h45 et de
14h à 17h45
- » Le samedi de 9h à 11h45

gestion des ordures ménagères

La CCRY a signé un contrat territorial de collecte du mobilier avec Éco-mobilier : à la clef une nouvelle vie pour les meubles usagés !

En France, chaque personne jette en moyenne 20 kilos de meubles usagés par an, soit un total de 1,3 million de tonnes, alors que seulement 23% étaient recyclés en 2013.

Depuis fin 2011, en application de la loi Grenelle II, Éco-mobilier a été créé à l'initiative de 24 fabricants et distributeurs de meubles. Grâce à l'éco-participation mise en place sur chaque vente de mobilier neuf, cet éco-organisme a pour objectif d'atteindre 45% de recyclage ou de réutilisation d'ici fin 2015 et 80% de valorisation à l'horizon de 2017.



Cette nouvelle filière REP (responsabilité élargie du producteur) permet aux collectivités de lui confier l'enlèvement, le tri et le traitement des déchets d'équipements d'ameublement (DEA) contre la signature d'un contrat.

La CCRY s'engage donc dans la revalorisation des meubles en mettant progressivement en place avec Éco-mobilier, l'éco-organisme dédié à la collecte, au recyclage et à la réutilisation du mobilier domestique, un Contrat Territorial de Collecte du Mobilier.

La benne est en place à la déchetterie depuis le 7 décembre dernier.



Tarifs des nouveaux composteurs

En 2016, la Communauté de Communes de la Région d'Yvetot réitère

l'achat et la distribution de composteurs. Cette année, les modèles disponibles sont les suivants :

- 600 litres en bois à 19 €
- 1000 litres en bois à 25 €
- les lombricomposteurs toujours disponibles à 20 €

Pour réserver, contactez la CCRY au 02 35 56 14 14.



éco-mobilier
LES MEUBLES ONT UN NOUVEL AVENIR

À PROPOS D'ECO-MOBILIER

Éco-mobilier a été créé par 12 distributeurs et 12 fabricants français. Éco-organisme à but non lucratif, dédié à la collecte, au tri et au recyclage des déchets d'éléments d'ameublement, Éco-mobilier a été agréé par le Ministère de l'Écologie le 26 décembre 2012. Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat de meubles neufs depuis le 1^{er} mai 2013.

En 2014, Éco-mobilier a collecté près de 125 000 tonnes de mobilier usagé, grâce à :

- 1 700 points de collecte équipés d'une benne dédiée au mobilier
- Près de 300 plateformes de l'économie sociale et solidaire accueillent le mobilier qui peut être réutilisé
- 169 centres qui collectent, trient et valorisent le mobilier usagé

Près de la moitié du mobilier usagé collecté par la filière est recyclé, 33% sont valorisés comme source d'énergie.





Zoom sur le métier d'agent de déchetterie

Vous êtes un usager de la déchetterie et vous en connaissez le fonctionnement. Mais savez-vous quelles sont les missions d'un agent de déchetterie ? Zoom sur un métier multifacette.

L'agent technique de la déchetterie de la CCRY assure le fonctionnement du site.

Il ouvre et ferme la déchetterie, accueille, informe et accompagne les usagers. Il régule le flux des voitures et contrôle les apports. Il donne les consignes de tri, repère et corrige directement les mauvaises applications de la consigne avant que l'erreur ne soit faite.

Il réceptionne les déchets dangereux des ménages, en assure le tri et le conditionnement. L'agent technique de déchetterie veille à la bonne affectation des déchets dans les bennes et conteneurs ainsi qu'à l'optimisation du remplissage. Il identifie aussi les dépôts payants.

Il est responsable du fonctionnement du site (enlèvement de bennes, documents d'exploitation, tenue du site, aléas...) et de l'application des règles de sûreté, hygiène et sécurité.

Son rôle consiste également à éviter au maximum les accidents, incivilités et dérapages au quotidien.

Les horaires d'ouverture du site varient en fonction des périodes de l'année.

Le gardien de déchetterie travaille en équipe et une part importante de son activité a lieu en extérieur.



Les tarifs 2016 de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM)

Particuliers yvetotais disposant d'une seule collecte d'ordures ménagères par semaine

Tarifs	2015	2016
1 personne	123 €	125 €
2 personnes	137 €	140 €
3 et 4 personnes	162 €	165 €
5 personnes et plus	198 €	202 €

Particuliers yvetotais disposant de deux collectes d'ordures ménagères par semaine

Tarifs	2015	2016
1 personne	149 €	152 €
2 personnes	171 €	174 €
3 et 4 personnes	199 €	203 €
5 personnes et plus	248 €	253 €

Particuliers non yvetotais pour les communes ne disposant pas de bacs communaux (Allouville-Bellefosse, Autretot, Auzebosc, Baons-le-Comte, Bois-Himont, Ecretteville-les-Baons, Hautot-Saint-Sulpice, Sainte-Marie-des-Champs, Valliquerville et Veauville-les-Baons)

Tarifs	2015	2016
1 personne	119 €	123 €
2 personnes	130 €	137 €
3 et 4 personnes	151 €	159 €
5 personnes et plus	188 €	197 €

Particuliers non yvetotais pour les communes disposant de bacs communaux (Hautot-le-Vatois, Saint-Clair-sur-les-Monts et Touffreville-la-Corbeline)

Tarifs	2015	2016
1 personne	117 €	120 €
2 personnes	128 €	133 €
3 et 4 personnes	149 €	154 €
5 personnes et plus	186 €	192 €

agenda des communes

Allouville-Bellefosse

- 28 février | **Concours de Tarot**
- 25 mars | **Concours de Dominos**
- Du 26 au 28 mars | **Exposition de dentelle + salon du livre normand + exposition de peinture**
- 17 avril | **Salon de la femme**
- 30 avril et dimanche 1^{er} mai | **Fête foraine**
- 5 mai | **La Foulée Cauchoise**
- 13 mai | **Loto**
- 15 mai | **Marché horticole**
- 20 mai | **Concours de dominos**
- 3 juin | Journée porte ouverte **classe des année 50**
- 18 juin | **Fête de la Musique**

Autretot

- 7 février | 14h au Mille Club : **loto**
- 10 février | 14h au Mille Club : **sélection pour la Coinchée d'or** par l'A.N.D.A
- 2 avril | **Soirée dansante** au Mille Club
- 17 avril | **Foire à tout**
- 30 avril | **Soirée Jeux** au Mille Club
- 22 mai | **Salon Fête des Mères** à la Grange
- 3 juin | **Soirée Théâtre** à la Grange
- 10 au 17 juin | **Soirées Foot** à l'étable
- 11 et 12 juin | **Week-end randonnée** « traversée de la Baie de Somme » par la M.J.C
- 24 juin | **Soirée danse** à la Grange

Auzebosc

- 6 février | **Loto**
- 5 mars | **Soirée du Comité des Fêtes**

- 19 mars | **Printemps du Jeu**
- 23 avril | **Foire aux plantes**
- 24 avril | **Thé dansant**
- 4 juin | **Soirée des Anciens Combattants**
- 18 et 19 juin | **Fête de la Saint-Jean**

Hautot-le-Vatois

- 6 mars | **Stage de danse**
- 12 mars | 20h30 : **Concours de dominos**
- 17 avril | **Randonnée pédestre**
- 11 et 12 juin | 14h30 et 20h30 : **Gala de danse au Hanouard**
- 19 juin | **Randonnée pédestre**

Sainte-Marie-des-Champs

- 23 janvier | **Couscous** à la salle polyvalente
- 27 février | **Concours de manille** à la salle polyvalente
- 28 février | **Concours de dominos** à la salle polyvalente
- 4 mars | **Soirée théâtrale** à la salle polyvalente
- 5 mars | **Puces couturières et loisirs créatifs** à la salle polyvalente



Sainte-Marie-des-Champs : foire à tout

- 6 mars | **Vide dressing** à la salle polyvalente
- 18 mars | **Soirée zumba** à la salle polyvalente
- 19 mars | **Foire à tout** à la salle polyvalente
- 20 mars | **Thé dansant** à la salle polyvalente par la mairie
- 24 avril | **Foire à tout** extérieure avenue de l'industrie
- 5 juin | **Fête de la moto** avenue de l'industrie
- 18 juin | **Fête de la musique** à la salle polyvalente et abords de la mairie

Touffreville-la-Corbeline

- 13 février | **Repas dansant**
- 6 mars | **Bourse aux vêtements**
- 28 et 29 mai | **Fêtes de la St Avoye**
- 18 juin | **Fête de la musique et des Voisins**

Valliquerville

- 29 mai : La Route du Lin | **Entente Cyclotouriste Valliquervillaise**
- 25 juin | Ecole : (matin) **Spectacle** - (après-midi) **Kermesse**



Yvetot : *Debout sur le Zinc*



Yvetot : *théâtre des Crescite*

Yvetot

- 19 janvier | 19h30 : **Théâtre des Crescite** d'après l'œuvre de William Shakespeare : Mon Royaume pour un cheval (gratuit)
■ Réservations : Espace Culturel les Vikings*
- 24 février | **Concours d'animaux de boucherie** en centre-ville
- 26 février | 20h30 : **Théâtre Lucrèce Borgia** (saison 2) de Victor Hugo
■ Réservations : Espace Culturel les Vikings*
- 12 et 13 mars | **Salon Gourmand'caux** à la salle du vieux moulin
- 12 et 13 mars | **Foire aux arbres et aux végétaux** sur le champ de foire
- 26 mars | 20h30 : **Concert Debout sur le Zinc**
Après-midi : Showcase à la médiathèque
■ Réservations : Espace Culturel les Vikings*
- 1^{er} avril | 20h30 : **Théâtre Réparer les vivants**
■ Réservations : Espace Culturel les Vikings*
- 21 avril | 20h30 : **Théâtre Mac Beth Fatum**
■ Réservations : Espace Culturel les Vikings*
- 14 mai | **Nuit européenne des musées** (musée des ivoires)
- 15 mai | **Marché du terroir et de l'artisanat** sur la place des Belges
- Fin juin | **Salon du bien-être** à la salle du vieux moulin



Yvetot : *Réparer les vivants*

Retour sur les manifestations passées...



Fête de la Citrouille à l'Assemblée
Médiathèque (octobre 2015)



Festival Chants d'Elles (novembre 2015)



Festival Chants d'Elles (novembre 2015)



Concert du Trio Vonderscher au
Conservatoire (décembre 2015)



Les musicales - Claire JAU à la Médiathèque
(décembre 2015)